

De récentes données sur les échanges commerciaux indiquent que les exportations canadiennes de céréales et d'oléagineux ont perdu du terrain sur le marché mexicain tandis que les exportations canadiennes de porc et de matériel génétique (surtout des bovins) en ont gagné.

Réglementation afférente aux produits agro-alimentaires

Les différences qui séparent le système et les mécanismes canadiens et mexicains de réglementation des produits agro-alimentaires peuvent être une source de restrictions dans la mesure où ils influencent les décisions commerciales en faveur ou contre les échanges dans ce domaine. Parmi les écarts de réglementation entre le Canada et le Mexique qui ont influencé les échanges figurent les prescriptions relatives à la santé et à l'hygiène, telles qu'elles sont applicables aux produits horticoles, aux plantes, à la viande et aux animaux.

L'examen des problèmes de réglementation qui nuisent aux échanges se fait normalement au cours de réunions consultatives régulières entre les trois gouvernements nord-américains, par l'intermédiaire d'organismes comme l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes, et lors de réunions tripartites consacrées à la santé des animaux. Il existe d'autres réunions bilatérales composées de spécialistes. La résolution des problèmes liés à la santé et aux inspections constitue une garantie que la santé des plantes, des animaux et de la population ne sera pas menacée et que les normes canadiennes